



Une délégation de l'Église orthodoxe russe à la Conférence chrétienne internationale « La conception chrétienne des droits de l'homme : questions difficiles »

Du 9 au 11 décembre 2011, la ville de Bad Boll (Allemagne) a accueilli une conférence interchrétienne consacrée à l'examen des difficultés posées par la conception chrétienne des droits et de la dignité de l'homme. La conférence était organisée avec le soutien de la Fondation Konrad Adenauer. 60 représentants de différentes Églises et communautés chrétiennes d'Europe ont pris part à la discussion du document intitulé « Fondements de la doctrine de l'Église orthodoxe russe sur la dignité, la liberté et les droits de l'homme » adopté par le Concile épiscopal de 2008. Le forum avait lieu à l'académie évangélique de la ville.

La délégation de l'Église orthodoxe russe comprenait l'archevêque Théophane de Berlin et d'Allemagne, l'archiprêtre Vsevolod Tchaplina, président du Département synodal pour les relations entre l'Église et la société civile, l'higoumène Philippe (Riabykh), représentant de l'Église orthodoxe russe à Strasbourg, le père Arseny Chernikin, chef du Service de traduction du DREE par interim, le père Alexandre Vassioutine et V. Kipchidze, du DREE.

Prenaient également part à la conférence différents représentants des Églises protestantes ainsi que des théologiens catholiques et protestants.

La discussion a montré le désaccord entre orthodoxes et protestants sur le concept de dignité de la personne humaine, chacun partant de sa confession. Les représentants du Patriarcat de Moscou se sont dit préoccupés de ce que l'institut des droits de l'homme pouvait servir de couverture à la propagande de l'immoralité ainsi qu'à des manipulations idéologiques et politiques. Dans le même temps, a été démontrée la nécessité de lutter ensemble pour le respect des droits de l'homme dans certains domaines, en premier lieu la défense des droits des chrétiens soumis à des persécutions ou des discriminations dans certains pays.

Les membres de la conférence se sont tous prononcés en faveur de la poursuite du dialogue interconfessionnel sur le thème de la dignité de la personne et celui des droits de l'homme.